

ECONOMIE INDUSTRIELLE DE LA DEFENSE

Jean-Paul HEBERT (école des hautes études en sciences sociales)

mars 2000

section I : Nature du militaire

§.1 Difficultés de l'analyse économique du militaire : les leçons de l'histoire de la pensée économique.

La désarticulation entre richesse et puissance.

La prise en compte de la violence et du militarisme.

Le double caractère, économique et politique, des dépenses militaires.

§.2 Spécification économique du militaire.

Les moyens en capital du secteur de la défense.

Production de sécurité, production de puissance, production d'imaginaire.

section II : Le mode de production des armements dans le cas français

§.1 Signification et limites du concept de complexe militaro-industriel.

Le CMI : Diversité des acceptions.

Limites de la notion de CMI.

Hétérogénéité de l'"institution militaire".

§.2 La production d'armement dans le cas français : un système original, mis en ordre par l'Etat, en fonction d'objectifs stratégico-politiques.

Un système sociétal.

Un système politico-stratégique.

Un système au coeur de l'Etat

Un système dont l'architecture est définie par la structuration particulière de la Délégation générale pour l'armement.

§.3 Un système trouvant son équilibre dans un mode de régulation administrée.

Une régulation administrée.

Un ensemble de compromis institutionnalisés.

section III : Les transformations du contexte international et la remise en cause des équilibres internes.

Les facteurs internationaux

Les questions nouvelles pour la doctrine française de défense.

Le poids nouveau de la dimension européenne.

Le mouvement des mentalités et les transformations sociales

Les contraintes économiques le système français de production d'armement en mutation : d'une régulation administrée à une régulation concurrentielle.